

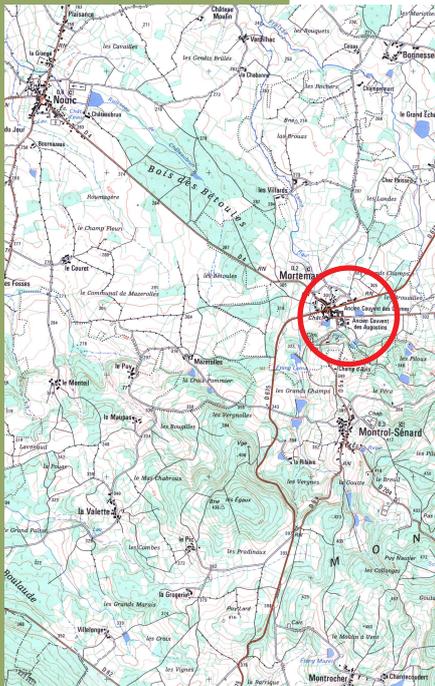
LIMOGES

Commune:
MORTEMART

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
19 juillet 1963
20 janvier 1981
(Extension)

Superficie: **111 ha**

Situation:
40 km au nord-ouest
de Limoges,
13 km au sud-ouest
de Bellac



Bourg de Mortemart



Situé à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Limoges, le bourg de Mortemart s'est implanté à la rencontre des hauteurs granitiques des monts de Blond et du plateau de la Basse-Marche s'inclinant vers le Poitou, à une altitude d'environ 300 mètres. Ce village médiéval forme avec le paysage environnant un ensemble harmonieux de grande qualité paysagère, où les nombreux édifices d'architecture remarquable sont mis en valeur par une campagne bocagère irriguée de nombreux ruisseaux, ponctuée d'étangs et de bosquets. Initialement limité aux parcelles contenant les constructions anciennes les plus remarquables, le site fut étendu dans un second temps aux environs du bourg de manière à préserver son environnement et les premiers plans des remarquables perspectives lointaines dirigées vers ce village pittoresque. L'origine du nom de Mortemart (Morte Mario, Mortuomari, Mortuum mare) remonterait à l'époque gallo-romaine ; elle évoque la situation géographique du lieu : un plateau humide et marécageux arrosé par le ruisseau du Lama.

La naissance du village remonte au XIIe siècle, à l'époque où fut édifié le château féodal des ducs de Mortemart. Le château,

au caractère défensif, démantelé par Richelieu puis détruit à la Révolution, présente surtout des vestiges du XIVe siècle, comprenant la tour ronde du donjon, la salle de justice et la salle des gardes. Une tour polygonale se trouve dans la cour intérieure dont l'escalier à vis dessert des galeries en bois en partie conservées. Excepté côté nord où ils ont été comblés vers 1850, les fossés sont encore alimentés par le ruisseau du Lama qui traverse le village avant de rejoindre le ruisseau du Fraisse. Ces douves dessinent une large pièce d'eau en fer à cheval où se reflètent les ailes sud et est du château.

Notons la présence à Mortemart de deux mottes féodales, qui furent abandonnées à la construction du château. La plus importante (50 mètres de diamètre et 5 mètres de hauteur) fut protégée le 26 novembre 1979. Aujourd'hui boisée, elle reste visible au bord de l'entrée ouest du bourg, au lieu-dit « le sénéchal ».

Les bâtiments religieux paraissent aujourd'hui plus imposants que le château. Mortemart doit en effet beaucoup à Pierre Gauvain, qui fut nommé cardinal de Mortemart par Jean XXII au XIVe siècle. Grâce à des chartes octroyées par le roi de France, il fonda trois monastères. Le premier



Le château des Ducs

monastère était servi par des ermites de l'ordre des Augustins ayant à charge un collège. Le second, un monastère de carmélites (frères de Notre-Dame du Mont-Carmel), était doté d'un hôpital (Hôtel-Dieu). Le troisième était occupé par des frères chartreux. Les établissements, édifiés vers 1330 sur plan carré et selon une composition d'ensemble, se juxtaposaient et communiquaient entre eux. Les deux premiers monastères perdurèrent jusqu'à la Révolution, mais la chartreuse ne fut jamais terminée et les religieux abandonnèrent Mortemart au début du XVI^e siècle en cédant les bâtiments aux deux autres couvents. À la Révolution, les couvents se vidèrent, les bâtiments conventuels et l'église des Augustins furent vendus comme biens nationaux.

Au XIX^e siècle, la chapelle du couvent des Carmes disparut lors du percement de la route de Blond, qui amputa également la partie nord de la façade de l'église des Augustins. Celle-ci, devenue paroissiale, est couverte d'un élégant clocher à triple bulbe en ardoises et possède un portail gothique à voussures. L'intérieur abrite, entre autres, de remarquables stalles du XV^e siècle en bois de chêne.

La façade sud du couvent des Augustins a été reprise au XVIII^e siècle par les frères Brousseau, architectes de Limoges. De nos jours ce bâtiment a été divisé, il est désormais occupé, en plus de l'église paroissiale, par la mairie et une habitation privée abritée derrière de hauts murs. Le couvent des Carmes logea pour un temps la gendarmerie avant d'être transformé en différentes habitations. Des salles d'expositions et des ateliers artistiques restent accessibles au public. Tous ces bâtiments furent, avec le château, un pôle

de développement autour duquel se rassemblèrent de nouvelles constructions intéressantes. La halle à douze piliers en chêne et les belles maisons de notables évoquent les commerces florissants des XVII^e et XVIII^e siècles jusqu'à la Révolution, après laquelle le bourg connut un déclin démographique et économique. On remarque particulièrement, en plus de l'ensemble des belles façades restaurées donnant sur la place, la Sénéchaussée, avec une tour carrée et des fenêtres barreaudées, la maison du Sénéchal, la maison du chevalier de Béon, voisine du château, la maison de Verdilhac-Villelonge qui comporte des éléments gothiques (tour et fenêtre à deux accolades datant du XV^e siècle). Deux fontaines, l'une place de la Halle datant du XIX^e siècle et la seconde située derrière l'église, agrémentent le village. Le cimetière, blotti dans un bois à l'écart du village, possède une chapelle et une croix classées au titre des monuments historiques.

Un maillage de sentiers et chemins creux permet de découvrir aujourd'hui le paysage de bocage aux environs du village, irrigué par de nombreux cours d'eau et étangs et parsemé de petits bois plantés de chênes, châtaigniers et hêtres. Les points de vue sur le bourg sont particulièrement vastes au sud depuis les pentes des monts de Blond. Le chemin du « berceau » conduit jusqu'à Montrol en passant près d'une grande croix en granit qui se dresse encore au sommet d'un chaos rocheux. Elle donnait lieu chaque année à une procession en l'honneur de la Vierge, qui se pratique désormais en mai sous le nom de « jour de la frairie ».

Aujourd'hui, le bourg surprend encore par le nombre, la taille et la qualité des ensembles architecturaux, par ailleurs bien restaurés, construits en étroite relation avec le paysage, constituant ainsi un village particulièrement plaisant au caractère fort.

Ce patrimoine a motivé la labellisation de ce bourg parmi les « plus beaux villages de France », fait unique dans le département.



La halle



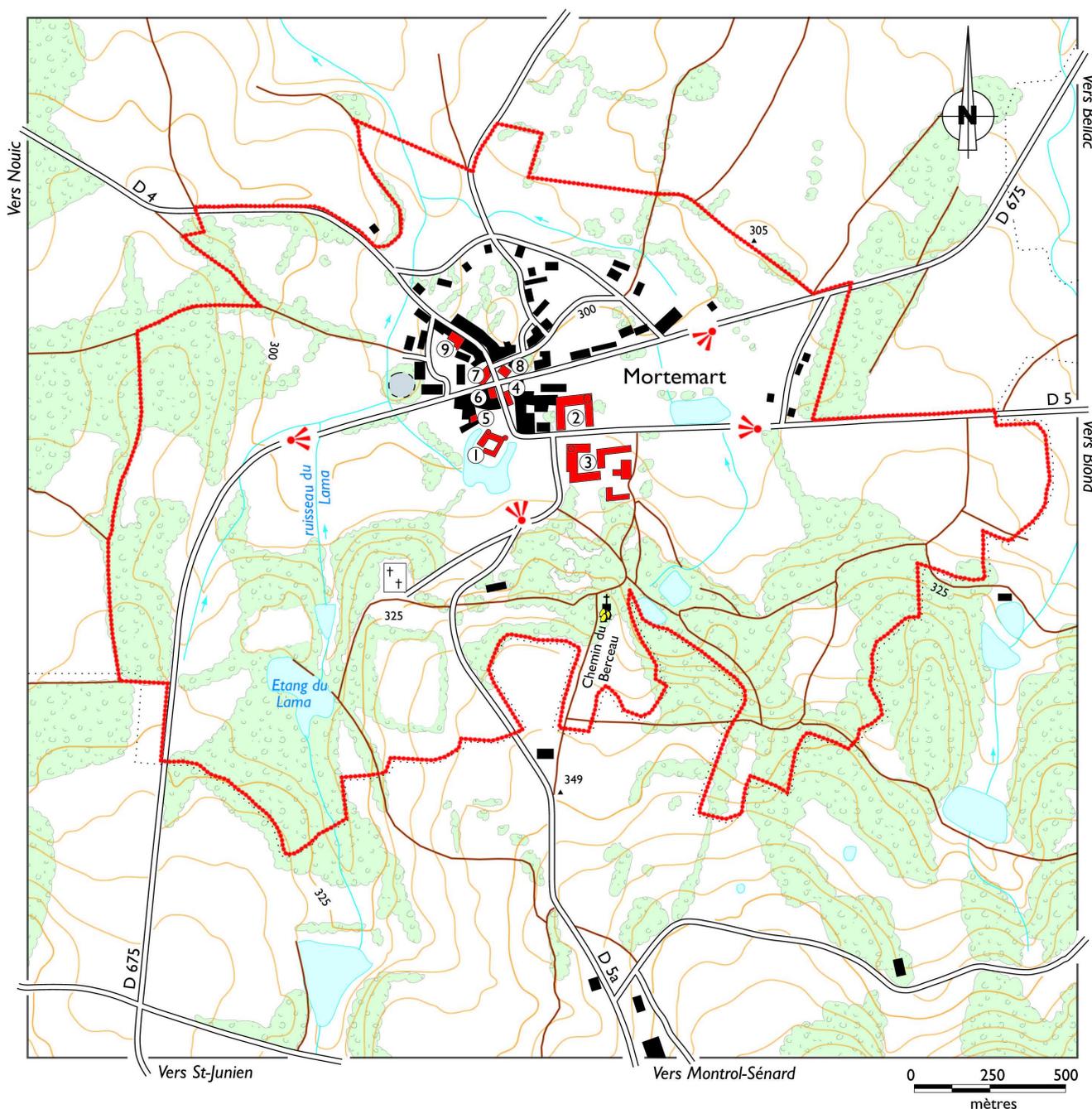
Portail de l'ancien couvent des Carmes



Arrière du château des Ducs et les anciennes douves



Eglise des Augustins



-  Périmètre du site
-  Zones boisées
-  Haies
-  Cours d'eau
-  Plan d'eau, étang
-  Vue remarquable

-  Chaos rocheux et croix (fontaine de St-Mandé)
-  Bâti
-  Motte castrale
-  Chemins
-  Limite communale

-  Bâti remarquable
- ① Château des Ducs
- ② Ancien couvent des Carmes
- ③ Ancien couvent des Augustins
- ④ Halle
- ⑤ Maison du Chevalier Béon
- ⑥ Ancienne école communale
- ⑦ Sénéchaussée
- ⑧ Maison de Verdillac-Villelonge
- ⑨ Maison du Sénéchal